



Du Raisin d'Amérique sur ma commune, Que faire ?

- 1 - Identifier la parcelle infectée
- 2 - Informer le propriétaire
- 3 - Transmettre l'information à l'opérateur Natura 2000 de mon secteur

Une action pourra ensuite être engagée en concertation avec tous les acteurs concernés.

Ressources bibliographiques pour plus d'informations :
VUILLEMENOT M., 2014. La flore invasive en Franche-Comté ; le raisin d'Amérique *Phytolacca americana* L. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 2 p.
Vuilleminot M. & Mischler L., 2012. Le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana* L.) en Franche-Comté ; bilan stationnel et proposition d'un plan régional de lutte. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 69 p. + annexes.

Partenaires :



<http://www.grand-dole.fr/vivre/environnement.html>

Hôtel d'Agglomération
Place de l'Europe
39100 Dole cedex
03.84.79.78.40

Contact Natura 2000 :
Service environnement
environnement@grand-dole.fr
03.70.58.40.10



Phytolacca americana © H. Barré-Chaubet

Espèce exotique envahissante

Le Raisin d'Amérique

(*Phytolacca americana*)



Infos pratiques de gestion

Carte d'identité

Phytolacca americana

Noms communs : Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine

Catégorie: FLORE

Famille : Phytolaccaceae

Milieus : Ripisylves, coupes et friches forestières, forêts mésophiles, friches urbaines

Origine géographique :



Raisin d'Amérique en fleur © H. Barré-Chaubet

Arrivée en France

Le Raisin d'Amérique a été introduit vers 1650 au Portugal, Espagne et France comme plante décorative et tinctoriale (jus de ses fruits), pour teinter les vins de moindre qualité. Elle est occasionnellement cultivée en France pour l'ornementation.

Une espèce exotique envahissante

Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Impacts sur la biodiversité

- perturbation de la régénération naturelle des forêts
- réduction significative de la richesse floristique
- impact écotoxicologique sur la faune locale

Impacts économiques et d'usages

- coût de travaux supplémentaires lors du renouvellement des peuplements forestiers
- réduction de l'intérêt cynégétique de certaines forêts



Pied de Raisin d'Amérique © H. Barré-Chaubet

Méthodes de lutte

L'arrachage manuel

Il s'agit de la méthode la plus efficace, bien qu'elle soit consommatrice en main d'œuvre. Elle est préconisée pour des petites surfaces.

L'arrachage se pratique à l'aide d'une pioche ou un pic de cantonnier, permettant de casser la racine sous le collet, et d'extraire la partie sectionnée (avec le collet) du sol. Il s'agit ensuite de séparer le plan de la racine, puis de tout regrouper en tas pour laisser pourrir (racines posées au-dessus, hors sol).

Les zones ainsi arrachées devront être suivies le temps que la végétation autochtone reprenne le dessus. Des interventions successives d'arrachage des nouveaux plans et plantules sont donc à prévoir sur un minimum de trois ans consécutifs.

Date d'intervention : juin/début juillet

Séparatim racine et plan après arrachage © H. Barré-Chaubet



La fauche manuelle

Épuisé la plante en vue de son éradication par d'autres actions : en cas de moyens humains limités, faucher la plante permet de contrôler son développement, mais ne permet pas de l'éradiquer.

Retarder le développement d'un massif, pour empêcher la fructification : il s'agit de porter un coup de bêche ou de machette à la base de la plante pour sectionner la tige principale. Pratiquée en juillet-août, cette fauche semble compromettre la fructification.

Retarder le développement d'un massif, dans l'attente d'un arrachage : cette fauche doit être réalisée au printemps ou à l'été et associée à une session d'arrachage l'hiver qui suit. Passé la mi-août, il est conseillé de faucher à 30 cm du sol pour bénéficier de prises lors de l'arrachage hivernal.



Gestion forestière adaptée sur une parcelle du Massif de la Serre © H. Barré-Chaubet

La gestion forestière

L'adaptation de la gestion des parcelles forestières contaminées semble être une des meilleures chances de lutter contre l'expansion de la plante.

Conserver la typicité floristique des milieux et intégrer la présence du raisin d'Amérique lors du renouvellement des peuplements (en n'éliminant pas systématiquement la végétation concurrentielle telle que les ronciers par exemple) permettrait de réduire les possibilités de développement et de dissémination du phytolaque.